

Brive-la-Gaillarde, le 18 JUIL. 2024



VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

APPEL A CANDIDATURES - CONTRAT ETUDIANTS

La Ville de Brive-La-Gaillarde
recrute
pour le service des Centres socioculturels

**Des animateurs Accompagnement scolarité
(septembre 2024 à juin 2025)**

Dans le cadre du Contrat Local d'accompagnement à la scolarité, qui met à disposition des enfants des ressources complémentaires pour leur permettre de s'épanouir davantage dans leur environnement scolaire et réussir leur scolarité, la ville de Brive recrute des animateurs.

MISSIONS

- Vous accueillez les enfants,
- Vous assurez l'encadrement et le suivi de l'enfant, en groupe,
- Vous participez à l'aide aux devoirs niveau collège et primaire (apport méthodologique).

COMPETENCES ET SAVOIRS

- Formation : Bac minimum exigé
- Expérience : Débutant accepté
- Etre à l'écoute, Faire preuve de patience, Avoir un bon relationnel et un intérêt pour le travail avec les enfants et les adolescents

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat du 23/09/24 jusqu'à mi-juin, d'une durée de 357,5 heures ou 214 heures annualisées
- Rémunération : calculée sur la base du SMIC horaire

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter :Le centre socioculturel Jacques Cartier : centrejacquescartier@brive.frLe centre socioculturel Raoul Dautry : centreraouldautry@brive.frLe centre socioculturel de Rivet : centresocioculturelrevet@brive.fr

Votre candidature doit être adressée par mail au centre socioculturel que vous souhaitez, accompagnée obligatoirement de : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste, votre CV à jour, votre pièce d'identité valide, votre diplôme (baccalauréat).

Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de votre candidature.

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

François HITIER